

## POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A MONTRAVEL


**Seuil d'information et de recommandation**
**Communiqué du: 07/07/2011**

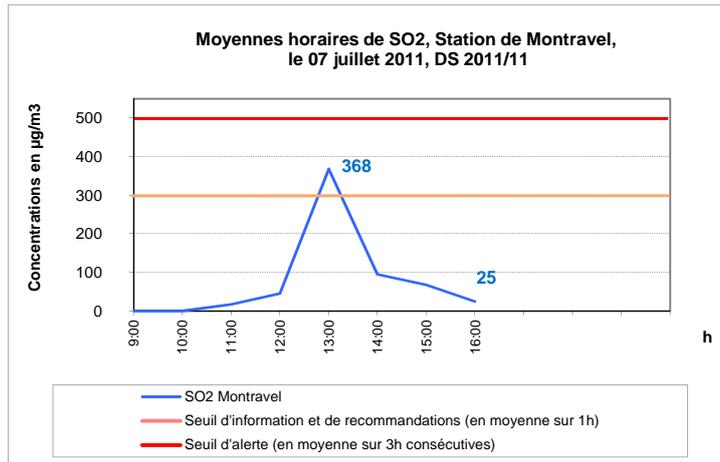
Observations: **Jeudi 07 juillet 2011**  
**Terminé**

### Dépassement du seuil d'information et de recommandation

Dans le secteur de Montravel, Scal-Air enregistre depuis 12h de fortes concentrations en dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), polluant d'origine industrielle. Le seuil de recommandations et d'information à destination des personnes sensibles (fixé à 300 microgrammes de SO<sub>2</sub> par m<sup>3</sup> d'air en moyenne sur une heure), a été dépassé à 13h, avec une valeur de 368 µg/m<sup>3</sup>.

Les concentrations sont redescendues à des valeurs moyennes puis faibles à partir de 14h.

<b>Zones concernées</b>	Montravel, quartiers du 4 <sup>ème</sup> km de Nouméa
<b>Début de l'épisode</b>	Jeudi 07 juillet - 12h
<b>Fin de l'épisode</b>	Jeudi 07 juillet - 16h
<b>Polluant</b>	dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )
<b>Nb de valeurs horaires au dessus du seuil</b>	1
<b>Durée du dépassement maximum horaire</b>	1h
<b>Moyenne journalière</b>	



### Conditions météorologiques et circonstances:

D'après les données de Météo France, les vents faibles de secteur Ouest enregistrés à 10h se sont légèrement renforcés et orientés à l'Ouest-Sud/Ouest à partir de 11h, avec des vitesses de l'ordre de 2 m/s (8 kt)

Cette direction correspond à une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo (SLN) vers la station de Montravel.

Les vents se sont orientés selon un secteur Sud-Ouest à 14h, favorisant la dispersion des polluants vers des zones non couvertes par le réseau de surveillance.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO<sub>2</sub> est de 300 µg/m<sup>3</sup> en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

### Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

*Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.*

*Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.*

*Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.*

### Le SO<sub>2</sub> en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: [www.scalair.nc](http://www.scalair.nc)

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure